



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par Alpha Business. Elles sont applicables à leur intégralité pour tout contrat passé entre Alpha Business et ses clients. Aucune dérogation aux présentes conditions générales de vente ne pourra être admise sans accord exprès et préalable de la société Alpha Business. Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par le client, dans ses conditions générales d'achat ou dans tout autre document, sera inopposable à Alpha Business, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Ces conditions générales de vente constituent un élément essentiel de l'acceptation de contracter de la société Alpha Business. Alpha Business entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, Alpha Business se réserve le droit de procéder, à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Objet

Alpha Business est un distributeur de matériels et de logiciels informatiques. Alpha Business commercialise ses produits exclusivement auprès de professionnels et non à des particuliers.

Article 3 : Commandes et exécution

Toute commande passée auprès de la société Alpha Business est ferme et définitive pour le client dès signature par le client du bon de commande proposé par Alpha Business.

L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de la société Alpha Business.

Article 4 : Prix

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif Alpha Business en vigueur au moment de la réception de la commande. Les prix s'entendent départ du stock ; la TVA et toutes autres taxes non comprises seront facturées en sus.

Article 5 : Application des conditions générales de vente

Le règlement du prix convenu, tel que mentionné sur le bon de commande, ainsi que les taxes s'y ajoutant, sera effectué, sauf stipulations écrites, selon les modalités suivantes :

Alpha Business

3, allée des Deux Châteaux 77600 Bussy Saint Georges
SARL au capital de 15 000 Euros – APE 6202A – TVA FR 43 432553824 – 432 553 824 RCS MEAUX
Tel. 01.64.76.37.63 – Fax. 01.64.76.31.33 – Email. contact@alphabusiness.fr

**Matériels :**

- 50% à la date de signature du bon de commande ;
- le solde, soit 50%, à la réception du matériel.

Logiciels :

- 100% à la date de signature du bon de commande.

Formations :

- 100% à la date de signature du bon de commande.

Article 6 : Pénalités en cas de retard de paiement

Conformément à l'article 33 modifié de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 (abrogée par l'article 4 de l'ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000), des pénalités de paiement seront susceptibles d'être exigées et facturées au taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à la date d'échéance prévue.

Article 7 : Réserve de propriété

Le transfert de propriété du matériel interviendra au jour du paiement intégral du prix contractuel. En conséquence, le client s'interdit formellement, sous peine de dommages et intérêts, de vendre le matériel, de le mettre en gage ou de l'aliéner par quelque moyen avant le règlement total des sommes contractuellement dues. En cas de saisie opérée par des tiers sur ces marchandises, le client est tenu d'en informer aussitôt la société Alpha Business.

Article 8 : Conditions de livraison

Les dates de livraison sont données à titre purement indicatif et sans aucun engagement, même si des délais spéciaux ont été convenus. Le retard de livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à dommages et intérêts ou indemnités d'aucune sorte.

Article 9 : Conditions de garantie

Alpha Business rappelle ici qu'il est, en sa qualité de revendeur, l'intermédiaire entre le constructeur et/ou éditeur et le client (l'acheteur), et qu'en conséquence, les produits vendus par Alpha Business sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant et communiquées à tout client qui en fait la demande.

Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués. Alpha Business ne sera tenu à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

Alpha Business

3, allée des Deux Châteaux 77600 Bussy Saint Georges

SARL au capital de 15 000 Euros – APE 6202A – TVA FR 43 432553824 – 432 553 824 RCS MEAUX

Tel. 01.64.76.37.63 – Fax. 01.64.76.31.33 – Email. contact@alphabusiness.fr



Article 10 : Exonération et limitation de responsabilité

De convention expresse entre les parties, Alpha Business est soumise au titre des présentes à une obligation de moyens. En aucun cas Alpha Business ne peut être responsable de dommages indirects ou immatériels, de dommages liés à un retard de livraison, un manquant ou une avarie, de dommages liés à une non-conformité aux besoins du client, ou dommages dus à une cause indépendante de la volonté de la société Alpha Business.

Article 11 : Obligations du client - Droits incorporels sur le logiciel

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants droits.

Article 12 : Litiges

Les contrats de vente avec les clients sont soumis à la Loi Française. Tout litige relatif aux ventes intervenues avec les clients, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Meaux.